



Programme de Formation

Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la fonction publique hospitalière - 1 JOUR

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout Public



Objectifs pédagogiques

- ◆ Être en capacité de définir la notion de laïcité
- ◆ Reconnaître les conséquences des principes de laïcité et de liberté de culte dans les situations du quotidien (entre agents publics, dans un lieu public, dans un lieu privé, à l'hôpital, ...)



Description

Durée : 1 jour - 7h

Contenu :

- ◆ Tour de table et météo du jour
- ◆ Identifier les composantes de la laïcité/ déconstruire les idées erronées sur le thème
- ◆ Comprendre l'esprit de la laïcité « à la française »
- ◆ Apprendre à concilier laïcité et libertés individuelles au quotidien
- ◆ La Laïcité dans la fonction publique
- ◆ La Laïcité à l'hôpital
- ◆ Conclusion de la journée: gérer les conflits liés à la confession (ou à l'absence de confession)



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

- ◆ Tour de table et photolangage
- ◆ Questionnement de groupe – mur parlant
- ◆ Power point
- ◆ Exemples et cas pratiques
- ◆ Frise chronologique
- ◆ Travail de groupe sur les textes fondateurs
- ◆ Power point, quiz
- ◆ Questionnement de groupe – mur parlant
- ◆ Power point
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Exemples de jurisprudences et analyse de situation
- ◆ Méthode active
- ◆ Analyse de textes et situations de jurisprudence
- ◆ Vidéo
- ◆ Vidéo
- ◆ Analyses de cas
- ◆ Réflexions en groupe autour des pratiques (jeu des enveloppes/carrousel)
- ◆ Mises en situation



Moyens et supports pédagogiques

- ◆ Modalités d'accès à la formation : prise en charge financière par les OPCA et ANFH
- ◆ Délais d'accès à la formation : Session selon le nombre d'inscrits et/ou dates communiquées lors de la validation du devis
- ◆ Accessibilité handicap : Un référent Handicap est à l'écoute de vos besoins pour toute situation de handicap et besoins en compensation
- ◆ Matériel (à apporter par les stagiaires si besoin) : papier pour la prise de note et crayon



Modalités d'évaluation et de suivi

- ◆ Questionnaire de positionnement au début de la formation pour cerner les attentes des participants
- ◆ Questionnaire post formation rempli par les stagiaires à la fin de la formation, qui fera l'objet d'une évaluation individuelle des acquis par le formateur
- ◆ Autoévaluation orale collective avec le formateur à la fin de chaque demi journée
- ◆ Questionnaire de satisfaction : A l'issue de la formation, un questionnaire sera remis au participant afin d'évaluer son degré de satisfaction
- ◆ Une attestation de formation sera transmise au participant à l'issue de la formation
- ◆ Un bilan pédagogique contenant l'évaluation des stagiaires et du formateur est envoyé au commanditaire de la formation. Ce bilan mentionne les axes et préconisations si besoin à mettre en place pour le suivi de la formation en situation de travail.
- ◆ Un questionnaire à froid est envoyé à chaque stagiaire 15 jours après la formation pour évaluer les compétences mises en place au sein de leur fonction.



Informations sur l'accessibilité

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 – 17h

Modalités d'accès à la formation : prise en charge financière par les OPCA et ANFH

Délais d'accès à la formation : Session selon le nombre d'inscrits et/ou dates communiquées lors de la validation du devis

Accessibilité handicap : Un référent Handicap est à l'écoute de vos besoins pour toute situation de handicap et besoins en compensation

Matériel (à apporter par les stagiaires si besoin) : papier pour la prise de note et crayon